

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 5 Mai (05/05/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**
M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Laurent TAMIETTI), M. Aïzen ABOUA (représenté par Madame Eliette DELMAS), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine FANFELLE), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIT EXCUSE :

M. Michel PIRAME, **Conseiller Municipal.**

Monsieur Daniel CALVI est nommé secrétaire de séance.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 12 MAI 2015

CASTELSARRASIN - 82

02-05 Mai 2015

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Mme HEMERY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 relatif à l'affectation des résultats,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 1^{ER} Avril 2015 approuvant le vote du Budget Primitif 2015 ainsi que la reprise par anticipation des résultats,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 Mai 2015 approuvant le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2014,

CONSIDÉRANT que les résultats 2014 de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont connus et que le compte de gestion 2014 a été établi par le Comptable Public,

CONSIDERANT que les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 246 325.77 €,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 5 abstentions (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. BOUSQUET,
CHARLES, VALLES)**

- **CONSTATE** que la clôture de l'exercice 2014 présente :

- un déficit d'investissement de 1 770 715.20 €
- un excédent de fonctionnement de 4 148 453.14 €
- un besoin de financement des restes à réaliser de 246 325.77 €,

- **DECIDE** de reprendre et d'affecter le résultat de la manière suivante :

- **1068 Excédent de fonctionnement : 2 017 040.97 €**
- **002 Excédent de fonctionnement reporté : 2 131 412.17 €**
- **001 Déficit d'investissement reporté: 1 770 715.20 €.**

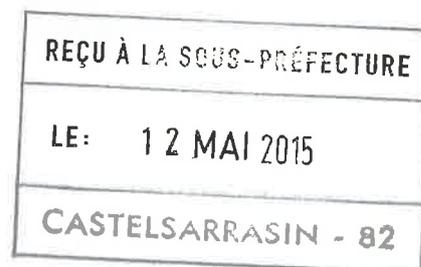
Pour copie conforme

Moissac le 7 mai 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

RESULTATS DE 2014		
A	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2014	
	Recettes	16 007 950,29
	Dépenses	14 325 300,85
	Excédent	1 682 649,44
	Déficit	
B	Résultats antérieurs reportés	
	002 Excédent	2 465 804,30
	Déficit	
C	Résultat à affecter	
	= A+B (hors restes à réaliser)	4 148 453,74
	Excédent	
	Déficit	
D	Résultat d'investissement de l'exercice 2014	
	Recettes	5 573 939,15
	Dépenses	5 038 338,91
	Excédent de financement	535 600,24
	Besoin de financement	
E	Résultat antérieur	
	Excédent de financement	
	001 Besoin de financement	2 327 434,07
G	Solde d'exécution d'investissement cumulé	
	= D+E	
	R 001 Excédent de financement	
	D 001 Besoin de financement	1 770 715,20
H	Solde des restes à réaliser d'investissement 2013	
	Dépenses	833 572,06
	Recettes	587 246,29
	Besoin de financement	246 325,77
	Besoin de financement	
I	Besoin de Financement (G+H)	2 017 040,97

J	AFFECTATION (K+L)	4 148 453,74
K	1) Affectation en réserves en investissement R 1068	2 017 040,97
L	2) Report en fonctionnement R 002	2 131 412,77
	DEFICIT REPORTE D 001	1 770 715,20

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 12 MAI 2015

CASTELSARRASIN - 82